# Guerre civile et violences idéologiques en Corée, 1945-1953

Laurent Quisefit extrait de

<u>Lucien Faggion</u> et <u>Christophe Régina</u> (dir.), La violence, Regards croisés sur une réalité plurielle, CNRS éditions. 2010.

https://books.openedition.org/editionscnrs/16341

p. 231-244.

### Texte intégral

(LQ : ce texte, comporte des erreurs quant aux noms coréens.L'éditeur a en effet transformé les noms de famille coréens en prénoms, réduits à l'initiale...)

1Dire que les Coréens sont un peuple violent aurait autant de sens que de vouloir, de nos jours, classer les tempéraments nationaux selon la théorie des climats. Pourtant, films, médias, *manhwa*1 s'ingénient à rendre compte d'une violence coréenne physique clairement exprimée, par exemple, à travers des œuvres cinématographiques, telles que le désormais fameux *Old Boy* de Park Chan-Wook2. Il est nécessaire de faire la part des choses. Les œuvres de fiction n'auraient certainement aucun intérêt sans une certaine part de suspense, de violence, de tension, capables de transporter le lecteur ou le spectateur, de susciter des émotions. Quant aux informations, par exemple celles rendant compte d'une rixe au Parlement coréen entre députés de la majorité et de l'opposition sur fond d'importation de bœuf américain réputé contaminé, elles témoignent, à l'instar des nombreux défilés de protestation ou les manifestations à la bougie, de l'engagement passionnel de nombreux Coréens, dès lors qu'ils sont convaincus de la justesse de leur action.

2Ces passions ne laissent pas d'étonner dans un contexte culturel confucéen idéal qui réprouve la violence et prône au contraire un « vivre-ensemble » marqué par cinq relations de respect-domination. La modernisation, la christianisation partielle du pays et surtout le développement de l'individualisme ont, il est vrai, progressivement rendus caducs ces enseignements. Toutefois, tout le monde ne pratiquait pas le confucianisme avec la même constance ni la même sérénité, et les jeunes garçons coréens s'adonnaient volontiers, encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, une ou deux fois l'an, à des combats de pierre rituels, lapidations mutuelles féroces entre deux quartiers, deux villages, deux guildes marchandes<u>3</u>.

3Historiquement, ce pays à la fois rude et riant, accroché à ses montagnes (75 % du territoire) infestées de tigres féroces et encerclé par les mers, fut surtout la proie de ses voisins. Seul le nord est rattaché au continent, mais c'est là l'antique route des invasions. Les Khitan aux Mandchous, en passant par les Mongols, n'ont pas manqué d'occuper le pays sous l'un ou l'autre prétexte. La mer est une autre source de dangers. C'est par elle qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, puis au XV<sup>e</sup> siècle, les pirates japonais sont venus razzier les côtes de la péninsule, par elle encore que le Japon tenta la conquête de la Chine au XVI<sup>e</sup> siècle, avant que l'archipel modernisé ne vienne, en 1910, annexer la Corée.

4La colonisation japonaise fut fertile en exactions, répressions violentes de mouvements antijaponais pacifiques, écrasement des guérillas patriotiques, recrutement forcé de travailleurs et de « femmes de réconfort », exploitation systématique de la Corée et de ses habitants. La Corée s'éveilla d'un long cauchemar en août 1945. Le répit fut pourtant de courte durée. À la colonisation succéda la partition et les querelles idéologiques.

5C'est de 1946 à 1953 que la violence s'exerce de la plus dramatique des façons, en raison de l'affrontement idéologique, des effets de vengeances croisées et d'exaspérations successives. En ce sens, à partir de 1948, on est en droit de parler d'une guerre civile coréenne intermittente jusqu'en juin 1950, qui ouvre l'embrasement général de la guerre de Corée.

## LES ANNÉES 1946-1948

6La libération de la Corée du joug japonais le 15 août 1945 n'apporta pas l'indépendance et la prospérité rêvée. L'un des traumatismes les plus douloureux provient des années suivant la colonisation japonaise, qui amenèrent une cristallisation idéologique reproduisant les clivages gauche-droite et l'affrontement des blocs, tandis que la Corée se trouvait divisée en deux entités bientôt antagonistes, car occupées respectivement par l'Union soviétique et les États-Unis, à la suite d'une part du partage de zones de compétence relatives au désarmement des unités japonaises et, d'autre part, de la mise sous tutelle de la Corée par les Alliés dans l'attente du règlement du sort des anciennes colonies japonaises.

7La cristallisation idéologique marquée de part et d'autre du 38<sup>e</sup> parallèle offrit l'occasion, dès 1946, au détour des maladresses de l'administration d'occupation américaine, d'observer des violences internes en Corée du Sud. En 1947 et surtout en 1948, des révoltes, en partie d'inspiration communiste, furent réprimées sévèrement par les forces de sécurité sud-coréennes et une police qui n'avait jamais été purgée de ses éléments pro-japonais. Avec la constitution de foyers de guérillas au sud, puis avec la guerre de Corée, des dizaines de milliers de Coréens, suspectés d'appartenir à la guérilla ou d'entretenir des sympathies pour la Corée du Nord, furent exécutés sommairement. Des extrémistes de gauche s'étaient fait connaître, il est vrai, par l'assassinat de policiers, de fonctionnaires et de notables de « droite ». En réalité, ces violences, généralement qualifiées d'affrontement droite-gauche, ont pour point de départ des clivages entre réformistes et conservateurs, paysans pauvres et propriétaires fonciers spéculateurs (dont certains enrichis pendant la colonisation), police issue de la colonisation et sympathisants de gauche.

8Les partisans communistes et l'armée populaire du nord commirent également leur part d'exactions contre certains sudistes réputés « ennemis de classe » ou « ennemis du peuple4 ».

9 Par la suite, c'est l'armée américaine qui, à de nombreuses reprises, décima certains de ses alliés, dans des conditions très différentes des accidents dits « *friendly fire* », et dont la révélation en 1999 de l'incident de Nogun-ri, fut l'un des chocs qui secoua non seulement la Corée du Sud, mais encore les États-Unis. Ces derniers sont probablement responsables, à eux seuls, du décès de 100 000 civils coréens<u>5</u>. De 1945 à 1953, on estime en général qu'environ un million de civils sont morts du fait des violences politiques en Corée, dont probablement 400 000 en Corée du Sud, sur une population totale de 31 millions d'habitants sur la péninsule<u>6</u>.

### Les années 1946-1949

10Au lendemain de la Libération, le placement de la Corée sous la tutelle des Soviétiques et des Étasuniens, de part et d'autre du 38<sup>e</sup> parallèle, fut l'occasion d'implanter les embryons des régimes antagonistes que nous connaissons aujourd'hui. Au sud, les idées économiques préconçues de l'administration d'occupation américaine (l'USAMGIKZ) se traduisirent par une libéralisation du marché des céréales qui provoqua une effrayante spéculation sur le marché du riz. En effet, la Corée du Sud, largement agricole, était le grenier à blé du Japon pendant la colonisation. Or la pénurie se faisant sentir dans l'archipel, certains producteurs renouèrent les anciennes relations avec le Japon, qui manquait alors de riz, en raison de la mobilisation massive des paysans pour l'armée et de la perte de son empire colonial. Le prix du riz flamba en Corée, et les villes ne furent plus approvisionnées, car les spéculateurs préféraient vendre au Japon, au prix le plus fort. Les autorités américaines firent immédiatement machine arrière et imposèrent des restrictions non seulement sur la vente du riz, mais aussi sur celle des autres céréales, selon des normes si dures que certains producteurs regrettèrent le temps des Japonais. À Taegu, dans le sud du pays, une furieuse révolte mit aux prises les paysans et des sympathisants « de gauche » aux autorités. Plusieurs centaines de policiers et de manifestants furent tués avant que des troupes américaines ne rétablissent l'ordre.

11En 1948, une insurrection agita la grande île de Cheju-do<u>8</u> à la suite d'une série d'incidents marqués par l'opposition entre forces de gauche et de droite, sur fond de crise économique et de « bavures » répétées commises par des forces de police héritières de la gendarmerie japonaise<u>9</u>, qui en avaient conservé le personnel et les méthodes, tout spécialement l'usage de la torture.

12À cette occasion, des renforts de police avaient été envoyés du continent, principalement des unités de la région de Taegu, qui avaient perdu 400 des leurs en 1946 lors d'émeutes paysannes réputées « rouges » et avaient un contentieux à régler. Pire encore, il s'agissait de milices de droite, notamment la *Puksô ch'ôngnyôndan*10, composées d'anti-communistes de droite, de réfugiés de la zone nord et de divers opportunistes. Or ces milices paramilitaires n'étaient pas rémunérées pour leurs services et se livraient à divers rackets, trafics et pillages, avec toutes les conséquences néfastes imaginables.

13Les violences à Cheju-do connurent un pic extrêmement important en 1948, et l'île ne fut finalement pacifiée qu'en 1949. Seuls 170 villages sur 400 furent épargnés par la répression de

l'insurrection antigouvernementale et les actions menées par la guérilla. Les bilans des victimes, bien que divergents, sont extrêmement élevés et oscillent entre 30 000 et 80 000 morts sur 300 000 habitants, avec le départ en exil de 50 000 personnes vers le Japon11.

14Octobre 1948 vit aussi la mutinerie de tout un régiment dans la région de Yŏsu. Les mutins, « refusant d'assassiner la population de Cheju-do12 », prirent les armes, capturèrent un train, rallièrent la ville de Sunch'on, plus tard les monts Chiri, où ils établirent un maquis, semant la désolation sur leur passage. De nombreux notables, fonctionnaires ou commerçants, propriétaires fonciers et policiers furent assassinés lors de ces journées de terreur et de folie. Les forces coréennes et américaines rétablirent l'ordre très durement13.

15Dans les monts Chiri, comme d'ailleurs dans d'autres régions montagneuses de Corée, s'installèrent ainsi diverses guérillas procommunistes <u>14</u> qui tinrent la dragée haute aux troupes de la nouvelle République de Corée jusqu'en décembre 1949.

16Ainsi, avant même que la guerre de Corée ne commence, on assiste à des crises répétées, aux ressorts qui tiennent souvent à l'incompétence politique, qu'elle provienne des décisions américaines ou sud-coréennes après 1948. Parmi les raisons des clivages « gauche-droite », que l'on pourrait en réalité résumer en « riches-pauvres » ou « conservateurs-réformistes », la question de la réforme agraire fut longtemps attendue et toujours repoussée, alors que les terres avaient fait l'objet de concentration, accaparées par quelques riches propriétaires, souvent pro-japonais.

### La guerre de Corée

17Le 25 juin 1950 s'alluma la guerre de Corée, paroxysme de la montée de l'antagonisme entre les deux Corée depuis 1947. Or, dès les premières semaines du conflit, les forces de police du sud procédèrent à des exécutions de masse contre les « rouges » ou sympathisants de gauche, bientôt relayées par les massacres de l'armée populaire perpétrés contre les « ennemis de classe », avec ou sans jugement par des tribunaux populaires.

18Les premiers mois du conflit virent l'exécution sommaire de plusieurs milliers de civils emprisonnés par les forces de sécurité sud-coréennes. Celles-ci étaient engagées, notamment les policiers et les groupes paramilitaires dits « organisations de jeunesse », dans une âpre chasse aux « rouges » qui trouva une expression dramatique en juillet 1950, à Taejòn.

« Juste avant que les Américains n'abandonnent la ville, la police sud-coréenne rassembla près de son église 1 700 hommes, qui furent contraints de creuser une longue fosse. Le Père Cadars regarda, mais quelques officiers américains regardaient aussi. Lorsque le creusement fut effectué, les policiers sud-coréens abattirent la moitié des prisonniers dans la nuque. On ordonna alors à l'autre moitié d'enterrer les morts. Les prisonniers de la prison de Taejòn furent aussi exécutés 15. »

19Les protestations du missionnaire français furent ignorées par les responsables de l'exécution.

20Le problème de ces massacres de Taejòn, c'est qu'à cette violence de droite, exercée à l'encontre de prisonniers suspectés de communisme, se superpose une seconde série d'atrocités perpétrées par les Nord-Coréens en septembre 1950, au moment où le succès de l'opération amphibie d'Inch'òn coïncide avec une vaste offensive américano-sud-coréenne lancée depuis la poche de Pusan<u>16</u>.

21Ainsi, toujours à Taejòn, notamment à la prison et au monastère franciscain transformé en prison, plusieurs centaines de prisonniers furent exécutés pendant la seconde moitié du mois de septembre. Cette fois, les prisonniers sont d'origines très différentes. Pourtant, si les victimes du massacre sont principalement des détenus politiques coréens ou des fonctionnaires du sud, la proportion de religieux massacrés est importante et, de plus, des missionnaires étrangers, y compris français, ont été sommairement exécutés 17. Ce cas n'est d'ailleurs pas isolé et concerne aussi des missionnaires neutres, notamment des missionnaires irlandais 18.

22On notera que la vindicte et l'acharnement fanatique des Nord-Coréens ne se limitent pas aux seuls missionnaires étrangers, ni aux chrétiens coréens. Le contentieux avec les Églises est dû, semble-t-il, non seulement à la doctrine marxiste en tant que telle, mais aussi au puissant soutien affiché par les Églises, protestantes ou catholique, au régime de Yi Sùng-man (Syngman Rhee), lui-même chrétien, et à leur participation à la lutte anticommuniste.

23Le journal personnel pris sur un combattant communiste est édifiant, en ce qui concerne la routine des exécutions d'opposants :

« Arrêté douze hommes ; Membres de l'Assemblée nationale, sergents de police, et chefs de villages ; tué quatre d'entre eux sur le champ, et les huit restant abattus après enquête de la Cour populaire 19. »

À Onyang, « les communistes avaient tué deux cents civils lorsqu'ils se sont emparés de la ville... Parmi les victimes figurent tous les fonctionnaires locaux du gouvernement sud-coréen. » Selon le porte-parole de l'armée sud-coréenne « les communistes avaient rassemblé les habitants de la ville et ouvert le feu sur eux avec les mitrailleuses des tanks20. »

24Ces exécutions répondent aux exactions perpétrées par les forces gouvernementales de la Corée du Sud, notamment les unités de la police et les groupes patriotiques de jeunesse, contre les communistes et les sympathisants de gauche, c'est-à-dire en réalité tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à un opposant au régime du président Yi Sùng-man (Syngman Rhee).

25L'armée des États-Unis, les Sud-Coréens et les Nord-Coréens ont chacun commis leur lot d'exactions en Corée pendant la guerre, avec des moyens et dans des conditions très différentes. À plusieurs reprises, l'armée américaine a commis des atrocités, car n'importe quel civil trouvé dans une zone de combat fut longtemps réputé « communiste » ou sympathisant, sans que l'on ne songe à l'âge ou à la qualité de ces paysans incapables, malgré la guerre, de quitter leurs terres ou leur maison.

• 21 Malgré la présence de dialectes parfois prononcés, la langue reste la même au nord comme au sud de (...)

26C'est surtout avec les nordistes et les sudistes qu'il appartient d'imputer les atrocités commises contre la population coréenne elle-même, en raison de l'absence totale de barrière linguistique 21 et de l'emprise directe avec les populations.

27Il n'est pas possible de définir si les pratiques répressives japonaises ont influencé le mode de règlement radical des conflits politiques ou si ce sont les atrocités perpétrées dans les années 1948-1949, qui ont introduit leur part de banalisation de cette violence extrême, le propre des guerres civiles. Les deux ont sans doute leur part de responsabilité dans cette brutalisation progressive des acteurs de ce drame.

# LE RÔLE DE LA POLICE ET DES « ORGANISATIONS DE JEUNESSE »

28Les organisations de jeunesse recrutaient parmi les chômeurs et les anti-communistes viscéraux. La Libération apporta une première crise économique avec l'arrêt des industries de guerre japonaises. Par la suite, la sous-traitance et l'industrie légère du sud, désormais coupées de l'industrie lourde du Nord et de ses débouchés japonais, périclitèrent rapidement. Le retour des expatriés du Japon et de Mandchourie accentua l'afflux de main-d'œuvre dans un marché du travail déjà saturé.

29Parmi les moins qualifiés, nombreux furent ceux qui trouvèrent la réponse à leurs problèmes, en rejoignant les organisations paramilitaires de jeunesse, qui semblaient leur fournir des moyens de subsistance, autant qu'un but dans la vie, en participant à la création de la nouvelle Corée souveraine.

30Les jeunes venus de Corée du Nord représentaient, eux aussi, un facteur important. Selon le ministère de la Défense sud-coréen, environ 803 000 réfugiés passèrent au sud entre septembre 1945 et janvier 1948.

31Le « groupe de la jeunesse du Nord-Ouest » [« sôbuk ch'ôngnyôndan »], fut fondé le 30 novembre 1946, par des jeunes réfugiés de Corée du Nord, qui, s'intitulant « anticommunistes expérimentaux », devint justement la plus agressive des organisations paramilitaires de jeunesse, bientôt organisée solidement, et qui prit une part active à la chasse aux communistes et à leurs sympathisants, notamment à Cheju-do en 1948-194922, avec la bénédiction des autorités. Les membres de ce groupe n'étaient pas rémunérés pour leurs services, ouvrant la voie à toutes sortes de réquisitions et de rackets qui accentuaient le mécontentement social et la méfiance déjà grande envers les forces de l'ordre.

32De ce point de vue, il faut noter que les réfugiés venus de Corée du Nord pouvaient se diviser en deux catégories : ceux venus en Corée du Sud pour travailler et étudier, et ceux qui vinrent au sud en raison de leur haine viscérale du communisme, afin de poursuivre la lutte qu'ils ne pouvaient continuer au nord.

33Ces milices paramilitaires ont détérioré la situation. En effet, les jeunes embrigadés, idéalistes anti-communistes, réfugiés venus du nord ou simples voyous flairant le pillage, profitèrent d'autant plus de la situation que, non stipendiés, ils se trouvaient livrés à eux-mêmes et étaient prêts à tout.

La responsabilité des enchaînements mécaniques de la violence incombe à l'action de forces de police qui continuait à utiliser les méthodes d'interrogatoires et d'intimidations héritées de l'époque coloniale, une police secondée par de telles milices, ce qui semble manifeste dans le contexte de l'insurrection de Cheju-do en avril 1948. Ces milices furent également très actives sur le continent pendant la guerre de Corée.

34La police avait conservé la majorité de ses cadres de l'époque japonaise et un grand nombre de policiers au niveau inférieur. La pratique courante, presque systématique de la torture sur les suspects, usage hérité des Japonais, fut un important facteur de radicalisation, les sympathisants ou simples suspects, indignés, meurtris dans leur chair, cherchant à se venger de leurs bourreaux, au lendemain de leur libération.

35La célèbre correspondante de guerre, Marguerite Higgins, avait informé le monde, dès le 15 juillet 1950, des atrocités perpétrées par la Corée du Sud, à l'instigation de Kim Tai-sun, son chef de la police. Le 13 juillet, alors que le conflit coréen durait depuis à peine un mois, Kim Tai-sun avoua que les forces de sécurité du Sud procédaient à des exécutions massives « d'espions et de francs-tireurs » et que les « pelotons d'exécution travaillaient presque en permanence23 ». Mais il n'osa pas reconnaître que nombre des 30 000 personnes déjà incarcérées en Corée pour motifs politiques risquaient le même sort.

# LE MASSACRE, ENTRE « BAVURE » ET PRÉMÉDITATION

36Il faut noter que les forces de police et l'armée sud-coréenne, l'armée américaine et les forces nord-coréennes ont perpétré une série conséquente de massacres et d'atrocités, qu'il s'agisse, dans le cas des Américains, du bombardement systématique de zones supposément vidées de tout civil, mais en réalité occupées de vieillards et d'invalides, de paysans pauvres... À Nogun-ri, non seulement des réfugiés furent attaqués par l'aviation étasunienne, mais aussi des GI exécutèrent sommairement les rescapés, au sol, sans ignorer qu'il y avait des femmes et des enfants, et que personne parmi les civils n'était armé24. Il est vrai que les infiltrations de guérilleros dans les colonnes de réfugiés ou sous forme de commandos revêtus d'uniformes du Sud, contribuaient à la confusion des genres, et que les Américains étaient alors en retraite25.

37Le *Telegraph*26 a révélé que, selon des documents récemment déclassés aux États-Unis, ce sont sans doute 100 000 Coréens qui ont été massacrés par les forces alliées en Corée. De son côté, l'historien coréen Park T'ae-gyun proposait 4 000 000 victimes exécutées en trois ans lors de différentes vagues d'atrocités27, sans compter les rares survivants blessés, ni les suspects incarcérés.

38Ces chiffres importants ne semblent pas inclure les crimes commis en Corée du Nord. Pourtant, les atrocités commises par les Nord-coréens sont importantes. Non seulement plusieurs centaines au moins de prisonniers de guerre sud-coréens ont été exécutés sommairement, mais on connaît aussi

le cas de GI prisonniers qui furent, de la même façon, tués au bord de fossés, dès le début de la guerre de Corée. Ainsi, en juillet 1950, la presse annonça que les corps de sept GI abattus sommairement, les mains liées dans le dos, avaient été retrouvés au bord d'une route, après qu'on les ai vus se rendre aux nordistes 28.

39D'une marnière générale, les historiens coréens estiment le nombre des victimes coréennes entre 1946 et 1953 à un million de victimes en moins de dix ans. À ces chiffres s'ajoutent les pertes significatives subies par les belligérants, civils ou militaires, pour comprendre combien le conflit coréen a été meurtrier.

40Les commissions d'enquête sur les massacres ont rendu, en 2005, un rapport éloquent qui a répertorié 669 incidents, dont 120 perpétrés par l'armée américaine et 90 attribués à l'armée populaire nord-coréenne et aux forces de gauche..., ce qui revient à dire qu'hormis les 90 massacres de masse survenus avant la guerre de Corée proprement dite, l'essentiel des carnages commis l'ont été par les forces de sécurité sud-coréennes et les paramilitaires, notamment pendant l'été 1950, au plus fort de l'offensive nord-coréenne<u>29</u>.

41Jean-Clément Martin a expliqué combien, dans cette guerre de proximité qu'est la guerre civile, « tout est permis ». C'est une tache distinctive des guerres civiles que cette très forte proportion de morts civils, souvent sommairement exécutés.

42Dans la guerre civile, tout se passe comme si, le même, devenu autre pour des raisons idéologiques, religieuses ou ethniques, reflétait une image altérée et insupportable du même, d'autant plus dangereuse que cet « alter ego » devenu antagoniste n'est pas automatiquement perceptible dans les conditions normales. La peur du complot, de la trahison, de la sécession, de l'attaque-surprise se conjuguent dans ce délire paranoïaque qui conduit à éradiquer la menace par les moyens les plus immédiats et les plus radicaux.

43C'est ainsi que des ordres ont été donnés, par des hauts responsables, comme Kim Tai-sun et par différents officiers et sous-officiers des deux camps. Souvent, des prisonniers, civils ou militaires, des deux camps, furent exécutés sommairement, dans des lieux déserts ou en ville<u>30</u>.

44Ainsi se développe une logique à la Carl Schmitt, où l'urgence ressentie tente de légitimer l'action prophylactique consistant à trancher le « corps malade » de la population, jugé irrécupérable. Car le traître, c'est celui qui nie la forme d'existence du groupe, dont il viole la confiance, et qui met en péril la société et les règles, dont il s'est, par adhésion politique ou intérêt économique, affranchi. Dès lors, le politiquement autre, l'opposant, le sympathisant d'un système différent, est perçu comme un traître et s'assimile à un étranger dangereux, à un ennemi de la cité, qu'il faut empêcher de nuire par tous les moyens pour sauvegarder la patrie du péril mortel qu'elle affronte.

45En effet, la défection de cet autre soi-même, devenu rival radical, crée une angoisse particulière, un sentiment d'insécurité qui génère une situation d'hostilité absolue confinant à la rage destructrice.

46Dans la perception nord-coréenne, l'entêtement coupable des Américains à refuser la réunification à travers la tenue d'élections séparées au sud, recourant à l'intervention armée pour

soutenir un dictateur sans légitimité (Sygman Rhee) expliquent, aussi fallacieux soient ces arguments, la transformation des États-Unis et des forces de l'ONU en ennemi radical de la Corée unie, tel qu'il persiste somme toute aujourd'hui encore dans une large mesure au nord de la péninsule.

47Et si, en temps de guerre, la nécessité fait loi, l'ouverture du temple de Mars ouvre aussi la boîte de Pandore. « *Necessitas reducit ad mollieorum jus naturae* 31 » remarquaient déjà les Anciens...

#### **Notes**

- 1 Bandes dessinées coréennes.
- 2 Grand Prix du festival de Cannes 2004.
- <u>3</u> Voir SANG-SU Ch'oe, « Les coutumes observées traditionnellement en Corée durant le premier mois de l'année », III, *Culture Coréenne* nº 23, novembre 1990, p. 27-28, et *Chemi issnùn minsok nori*, (Jeux folkloriques amusants), Pyongyang, Kùmsòng ch'òngnyòn Ch'ulp'ansa, 1994 ; KWANG-ÒN K., *Minsoknori*, (Les Jeux folkloriques), Séoul, Taewòn-sa, 2001.
- 4 REES D., Korea, the Limited War, New York, Saint Martin Press, 1964, p. 93-94.
- <u>5</u> Le *Star and Stripes* de novembre 1999 indiquait que la Corée du Nord imputait aux États-Unis la mort de 148000 personnes, mais ces chiffres comprennent les victimes des bombardements sur les villes et les complexes industriels de la Corée du Nord.
- 6 Avec environ 20 millions au Sud.
- 7 United States of America Military Government in Korea.
- <u>8</u> Voir Quisefit L., « Dérapages, exaspération, récupération : l'insurrection de Cheju-do (Corée, avril 1948) », Rousseau F., Schmidt B., *Les « Dérapages » de la Guerre, xvi<sup>e</sup> xx<sup>e</sup> siècle,* Hambourg, Dobu Verlag, 2009.
- <u>9</u> Aucune épuration n'avait écarté les policiers et les cadres coréens de la police japonaise à la Libération.
- <u>10</u> « Groupe de la jeunesse du Nord-Ouest ».
- 11 Ainsi, nous obtenons 17 % d'exilés, plus 10 % de victimes (hypothèse basse), contre 17 % d'exilés et 27 % de la population (hypothèse haute).
- 12 Sur les raisons possibles du soulèvement de ce régiment, voir MERRIL J., « Cheju-do Ballan », SHÛJU Kajimura, *Han'guk Hyòndae-sa yòn'gu* I (recherches sur l'histoire contemporaine de la Corée), Séoul, Isònggwa hyònsil-sa, 1988, p. 180.
- 13 CUMINGS B., Korea's Place in the Sun, New York, W. W. Norton and Co, 2005.
- <u>14</u> Sur ces guérillas, on pourra lire le roman-fleuve de C. JONG-NAE, *Les Monts T'aebaek (T'aebaek sanmaek)*, qui dresse une peinture saisissante de cette époque. Sur le plan historique, le *Chirisan sillok*, du général Paek Sôn-yôp, l'un des acteurs des événements, offre un point de vue certes conservateur, mais de grand intérêt.

- <u>15</u> Philip DEANE recueillit ce témoignage auprès du R. P. CADARS, pendant leur internement en Corée du Nord. DEANE P., *I was a Captive in Korea*, Londres, 1953, p. 83.
- 16 REES D., op. cit., p. 93-94.
- <u>17</u> Bulletin des Missions Étrangères de Paris, mai 1951, p. 417, et « Rapport de Mission du Cne Monteagle », MAE, Asie-Océanie Corée (dossier 1, f° 227 sq.). Sur tous les massacres perpétrés à Taejòn, on pourra consulter : CHINNERY P., Korean Atrocity, Forgotten War Crimes, 1950-1953, Shrewsbury, U.K., 2000, p. 45 sq.
- <u>18</u> « Rapport de Mission du Capitaine Monteagle », 22 novembre 1950, transmis à Paris le 30 novembre par L'ambassadeur Dejean (cf. MAE, Asie-Océanie Corée, dossier 1, f° 227).
- 19 Cité dans MALKASIAN C., The Korean War, Oxford, Osprey, 2001, p. 76-77.
- 20 Cf. « des atrocités sont constatées dans les deux camps », *Le Monde*, 12 juillet 1950.
- <u>21</u> Malgré la présence de dialectes parfois prononcés, la langue reste la même au nord comme au sud de la péninsule.
- <u>22</u> BONG-JIN K., « Paramilitary Politics under the USAMGIK and the Establishment of the Republic of Korea », *Korea Journal*, été 2003, p. 289-322.
- <u>23</u> HIGGINS M., « Kim Tai-Sun, chef de la police des Sudistes a fait procéder à plus de 1200 exécutions », *Le Monde*, 15 juillet 1950.
- <u>24</u> HANLEY C. J., CHOI S.-H., MENDOZA M., *The Bridge at Nogunri a Hidden Nightmare of the Korean War*, New York, Henry Holt and Co, 2001.
- 25 HIGGINS M., Le Monde, 15 juillet 1950.
- <u>26</u> SPENCER R., « More than 100 000 massacred by allies during Korean War », *Telegraph*, 31 décembre 2008.
- 27 T'AE-GYUN P., *Han'guk Chônjaeng* (la Guerre de Corée), Séoul, 2005, p. 326.
- 28 Cf. Le Monde, 12 juillet 1950.
- <u>29</u> « Han'guk chônjaeng jônhu Min'gan'in haksal jinsang gyumong bôm kungmin wiwôonhoe » (Comité d'enquête citoyen sur les massacres de civils avant et pendant la guerre de Corée), « Han'guk chônjaeng jônhu Min'gan'in haksal silt'ae pogosô » (Rapport d'enquête sur les massacres de civils avant et pendant la guerre de Corée), Séoul, Hanùl Ak'ademy, 2005.
- 30 CROSBIE P., Pencilling Prisoners, Melbourne, The Hawthorn Press, 1954, chap. II.
- 31 La nécessité réduit le droit naturel à des ruines.

#### Auteur

#### Laurent Quisefit

UMR 8173 EHESS – CNRS Chine, Corée, Japon

© CNRS Éditions, 2010

Conditions d'utilisation : <a href="http://www.openedition.org/6540">http://www.openedition.org/6540</a>